

## EXTENSIONS DE TERRASSES A PARIS JUSQU'EN JUIN 2021

### Les associations de riverains et d'artisans parisiens demandent à être reçues d'urgence par Anne HIDALGO

De nombreuses associations de la société civile, représentantes de riverains, d'usagers de l'espace public, d'artisans parisiens, demandent à être reçues par la Maire de Paris à la suite des annonces faites en matière de terrasses et de piétonisation.

Ces décisions, présentées hier comme des mesures de compensation temporaire à la fermeture d'établissements pendant la période de confinement, sont aujourd'hui énoncées comme pérennes. Une modification du Règlement des étalages et terrasses, dont les conséquences risquent d'être très dommageables aux riverains et aux artisans, est en effet annoncée.

Dans un contexte où les Parisiens ont besoin d'apaisement, de solidarité et de proximité, les signataires regrettent la brutalité et la verticalité de la méthode mise en œuvre, qui se traduit par l'éviction des maires d'arrondissement et par la mise à l'écart des associations représentant les habitants et une multitude de professions.

Aucune organisation professionnelle n'a été entendue à part celles des Cafés Hôtels Restaurants... Tout cela est en totale contradiction avec les promesses d'une politique plus participative.

En tant que citoyens, les signataires s'alarment d'un mouvement sans précédent de privatisation et de marchandisation de l'espace public parisien, ainsi que de sa totale soumission aux seuls intérêts privés des débits de boissons.

Les autres professions sont doublement pénalisées par la pandémie et les terrasses qui les privent d'espaces de livraison et de stationnement.

Les signataires déplorent l'incapacité de la Mairie de Paris et de la Préfecture de Police à faire respecter la « charte des engagements » et donc leur impuissance à protéger les Parisiens contre les risques sanitaires et les nuisances générées par les terrasses « éphémères ».

Ils s'inquiètent en effet d'une dérégulation encore moins contrôlée de l'espace public, alors que les risques de propagation du coronavirus, les nuisances sonores, l'alcoolisation massive, les comportements antisociaux, ont redoublé avec l'entrée en vigueur de cette décision.

Ils constatent enfin qu'une étape supplémentaire a été franchie dans l'exclusion de l'espace public des personnes à mobilité réduite, dont le droit de circuler est toujours plus entravé à Paris, au point d'être aujourd'hui remis en cause par l'élargissement des terrasses.

Devant la gravité de cette situation, les organisations et citoyens signataires appellent la Maire de Paris à ouvrir dans les plus brefs délais des discussions concernant son projet.

Paris, le 21 septembre 2020

Contact presse : [rendeznousparis@gmail.com](mailto:rendeznousparis@gmail.com) Numéro de téléphone : 06 80 04 20 13

#### Les associations signataires listées ci-dessous représentent tous les arrondissements de Paris (sauf le 15<sup>ème</sup>...)

ASSOCIATION BELLEVILLE COURONNES

ASSOCIATION DES RIVERAINS  
DU CANAL SAINT- MARTIN

ASSOCIATION FIERES D'ETRE ARTISANS IDF

ASSOCIATION HABITER PARIS

ASSOCIATION RIVERAINS SEDAINES

COLLECTIF CLICHY-BLANCHE

COLLECTIF DES RIVERAINS DE LA PLACE  
DU MARCHE SAINTE CATHERINE

COLLECTIF DROIT AU SOMMEIL

COLLECTIF NUISANCES SONORES

COLLECTIF POUR L'AMELIORATION DU CADRE DE  
VIE DU QUARTIER BELLEVILLE SAINT-MAUR

COLLECTIF RIVERAINS FOLIE MERICOURT

COLLECTIF RIVERAINS DE LA PLACE JEAN-PIERRE  
TIMBAUD

COLLECTIF VIVRE REPUBLIQUE

COLLECTIF RIVERAINS IMPASSE GUEMENEE

COLLECTIF RIVERAINS JEAN-PIERRE TIMBAUD

RESEAU VIVRE PARIS ! (regroupe 20 associations  
présentes dans 18 des 20 arrondissements)

VIVRE LE MARAIS ! VIVRE PARIS CENTRE !  
(regroupe des associations et collectifs de Paris-Centre)

[rendeznousparis@gmail.com](mailto:rendeznousparis@gmail.com)

Numéro de téléphone : 06 80 04 20 13